

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

INDEX

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Bilan	4 - 5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8 - 9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 16
Annexes aux états financiers	17 - 18

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

1

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de l'organisme,
REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V., qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquittés des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

2

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers.

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme; j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière; je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation.

Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation; j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle; j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de l'entité et ses activités pour exprimer une opinion sur les états financiers.

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

3

Je suis responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit, et assume l'entière responsabilité de mon opinion d'audit. Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Longueuil, Québec
Le 26 août 2021



Société de comptable professionnel agréé
Par Jean-Guy R Proulx, CPA auditeur, CA

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
A C T I F		
COURT TERME		
Encaisse	-	1 657 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction (note 3)	245 000	79 351
Comptes clients	60 582	27 140
Taxes à recevoir	14 889	5 181
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 559</u>	<u>1 859</u>
	322 030	115 188
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	11 938	9 782
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>-</u>	<u>1 895</u>
	<u>333 968</u> \$	<u>126 865</u> \$

Signé au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
P A S S I F		
COURT TERME		
Découvert bancaire	5 436 \$	- \$
Créditeurs (note 6)	20 626	38 931
Apports reportés (note 7)	<u>157 911</u>	<u>52 184</u>
	183 973	91 115
PRÊT D'URGENCE POUR ENTREPRISE		
	<u>60 000</u>	<u>-</u>
	<u>243 973</u>	<u>91 115</u>
A V O I R N E T S		
Actifs nets	<u>89 995</u>	<u>35 750</u>
	<u>333 968 \$</u>	<u>126 865 \$</u>

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
Solde au début	35 750 \$	35 575 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>54 245</u>	<u>175</u>
Solde à la fin	<u>89 995 \$</u>	<u>35 750 \$</u>

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions (annexe A)	536 585 \$	372 730 \$
Cotisations des membres	122 076	125 590
Droits d'inscription formation subventionnée	8 594	16 814
Projet Covadaav (note 9)	6 200	1 480
Ventes	18 834	20 851
Entente collective	4 313	9 780
Dons et commandites	4 531	5 850
Intérêts	<u>924</u>	<u>1 654</u>
	<u>702 057</u>	<u>554 749</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Dotation au Fonds Serge Lemoyne	11 680	11 580
Services aux membres (annexe B)	491 317	433 439
Frais d'administration (annexe C)	129 874	95 478
Frais financiers (annexe D)	<u>4 737</u>	<u>4 654</u>
	<u>637 608</u>	<u>545 151</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>64 449</u>	<u>9 598</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	8 309	5 776
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>1 895</u>	<u>3 647</u>
Amortissement des immobilisations	<u>10 204</u>	<u>9 423</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>54 245 \$</u>	<u>175 \$</u>

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
EXPLOITATION		
Excedent des produits sur les charges	54 245 \$	175 \$
Eléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 309	5 776
Amortissement et radiation des immobilisations incorporelles	1 895	3 647
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>44 572</u>	<u>35 214</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>109 021</u>	<u>44 812</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisitions des immobilisations incorporelles	(<u>10 465</u>)	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(<u>10 465</u>)	<u>-</u>
FINANCEMENT		
Prêt d'urgence pour entreprise	<u>60 000</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>60 000</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	158 556	44 812
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	<u>81 008</u>	<u>36 196</u>
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	<u><u>239 564</u></u> \$	<u><u>81 008</u></u> \$

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
VARIATION NETTE DES ELEMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Comptes clients	(33 442) \$	18 979 \$
Taxes à recevoir	(9 708)	1 136
Frais imputables au prochain exercice	300	621
Créditeurs	(18 305)	5 876
Apports reportés	<u>105 727</u>	<u>8 602</u>
	<u>44 572</u> \$	<u>35 214</u> \$
 TRÉSORERIE		
Encaisse	(5 436) \$	1 657 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction	<u>245 000</u>	<u>79 351</u>
	<u>239 564</u> \$	<u>81 008</u> \$

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme constitué en date du 31 août 1989, est régi par la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Celui-ci a changé de dénomination sociale le 21 novembre 1991 pour Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, R.A.A.V.

L'organisme a pour but de regrouper et de représenter les artistes professionnels du domaine des arts visuels.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges sur les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses à l'égard des comptes clients et des apports, ainsi que la durée de vie utile des immobilisations.

ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION:

Le placement temporaire est comptabilisé au coût et sa juste valeur équivaut à sa valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

AMORTISSEMENT:

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode d'amortissement et le taux suivant:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Site internet	linéaire	6 ans

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si ce montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

VENTILATION DES CHARGES:

L'organisme présente les charges reliées aux salaires par fonction: services aux membres et administration. Celles-ci sont réparties selon le nombre d'heures travaillées.

TRÉSORERIE:

La trésorerie se compose de l'encaisse, du découvert bancaire et de l'actif financier détenu pour fin de transaction.

INSTRUMENTS FINANCIERS:

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent uniquement des créditeurs.

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 3 - ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION

	2 0 2 1	2 0 2 0
Compte avantage entreprise, à intérêts variables.	<u>245 000</u> \$	<u>79 351</u> \$

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 1		2 0 2 0	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	26 161 \$	25 030 \$	1 131 \$	1 664 \$
Matériel informatique	29 364	21 713	7 651	1 805
Améliorations locatives	<u>25 797</u>	<u>22 641</u>	<u>3 156</u>	<u>6 313</u>
	<u>81 322</u> \$	<u>69 384</u> \$	<u>11 938</u> \$	<u>9 782</u> \$

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2 0 2 1		2 0 2 0	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Internet	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>1 895</u> \$

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2 0 2 1	2 0 2 0
Comptes fournisseurs	12 829 \$	13 373 \$
Salaires et vacances à payer	7 732	25 515
Retenues à la source à payer	<u>65</u>	<u>43</u>
	<u>20 626</u> \$	<u>38 931</u> \$

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS

	2 0 2 1	2 0 2 0
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)		
Subvention reçue pour le fonctionnement	179 200 \$	179 200 \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	(<u>179 200</u>)	(<u>179 200</u>)
	<u> -</u> \$	<u> -</u> \$
Subvention reçue pour l'Agent de Développement Numérique (ADN) (CALQ)	66 000 \$	55 000 \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	(<u>27 500</u>)	(<u>44 000</u>)
Revenus reportés pour le projet ADN	<u>38 500</u>	<u>11 000</u>
Subvention reçue pour les programmes	<u> -</u>	<u>26 010</u>
Conseil des Arts du Canada		
Subventions reçues pour le projet Ontologie (CAC)	<u>82 069</u>	<u> -</u>
Revenus reportés pour le projet d'ontologie	10 307	-
Revenus reportés pour le projet d'imprimo	<u>10 000</u>	<u> -</u>
	<u>102 376</u>	<u> -</u>
Caisse de la Culture		
Don - Aménagement salle de conférence	(15 000)	(15 000)
Amortissement accumulé (linéaire 10 ans)	<u>13 500</u>	<u>12 000</u>
	<u>1 500</u>	<u>3 000</u>
	<u>142 376</u>	<u>40 010</u>
<u>Contributions reportées des membres</u>		
Cotisations perçues d'avance	6 355	5 680
Fonds Serge Lemoyne	670	500
Fonds de formation	4 187	2 962
Fonds de défense des artistes	<u>4 323</u>	<u>3 032</u>
	<u>15 535</u>	<u>12 174</u>
	<u>157 911</u> \$	<u>52 184</u> \$

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 8 - PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Les programmes subventionnés sont compris dans les subventions et les services aux membres.

	2 0 2 1	2 0 2 0
FORMATION AUX ARTISTES		
<u>Compétence Culture</u>		
Développement professionnel (Annexe A)	45 000 \$	45 000 \$
Salaires et charges sociales (Annexe B)	(45 766)	(46 703)
	<u>(766) \$</u>	<u>(1 703) \$</u>
<u>Emploi Québec (Annexe A)</u>		
Droits d'inscription à la formation	42 768 \$	44 639 \$
Honoraires des intervenants en formation (Annexe B)	8 594	16 814
Formation Transversale (Annexe B)	(35 070)	(29 621)
Frais de formation (remboursables) (Annexe B)	(10 720)	(12 981)
	<u>(5 572)</u>	<u>(18 851)</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
<u>Formation au programme de mutualisation</u>		
Honoraires de formation (Annexe A)	34 692 \$	37 809 \$
Frais de formation (Annexe B)	(34 692)	(37 809)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
<u>Patrimoine Canada</u>		
Plateforme numérique COVADAAV (Annexe A)	34 059 \$	21 465 \$
Fonds de partenariat (Projet Covadaav)	6 200	1 480
Projet COVADAAV (Annexe B)	(40 259)	(22 945)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
<u>Conseil des arts et des lettres du Québec</u>		
<u>Agent de développement numérique (ADN)</u>	27 500	44 000
Salaires et charges sociales (Annexe B)	(37 709)	(42 265)
Frais ADN (Annexe B)	(275)	(1 735)
	<u>10 484 \$</u>	<u>- \$</u>
<u>Conseil des Arts du Canada</u>		
Projet Imprimo (Annexe A)	61 100 \$	-
Frais du projet Imprimo (Annexe B)	(61 100)	-
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Projet Ontologie	126 100 \$	-
Frais du projet Ontologie (Annexe B)	(44 031)	-
	<u>(82 069) \$</u>	<u>- \$</u>

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 9 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions reçues des gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise de divers organismes, représentent 76,4% (67,0%) des produits de l'organisme. Il n'y a aucune forme de garantie quant à l'octroi de ces subventions et redevances pour les exercices futurs.

NOTE 10 - ENTENTE DE MUTUALISATION AVEC ILLUSTRATION QUÉBEC

Le RAAV a conclu, en avril 2019, une entente de mutualisation (partenariat) avec Illustration Québec (IQ) prévoyant que les services de la coordonnatrice à la formation continue du RAAV, seront également retenus par Illustration Québec (IQ), qui représente plus spécifiquement les illustrateurs. Avec cette entente, le RAAV prends également en charge une partie importante de cette comptabilité.

NOTE 11 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail d'une durée de 10 ans, échéant en août 2022. Au 31 mars 2021, les engagements pour le prochain exercice au 31 mars 2022, sont de 26 106\$.

Le bail permet une option de renouvellement de 5 ans, avec augmentation du loyer de 2% par année.

NOTE 12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers.

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créditeurs.

Risque de crédit:

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour pertes éventuelles sur créances.

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

NOTE 12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt:

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

NOTE 13 - VENTILATION DES CHARGES

Ventilation des salaires
et charges sociales

	Services aux membres	Frais d'Administration
Direction	80%	20%
Adjoint administratif	25%	75%

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2 0 2 1	2 0 2 0
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement (note 7)	179 200 \$	179 200 \$
Agent de développement numérique	27 500	44 000
Compétence Culture		
Poste de coordonateur au développement professionnel (note 9)	45 000	45 000
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale - Emploi Québec		
Formation au programme de mutualisation (note 9)	34 692	37 809
Formation des artistes (note 9)	42 768	44 639
Patrimoine Canada		
Plateformes numériques COVADAAV (notes 7 & 9)	34 059	21 465
Conseil des Arts du Canada		
Ontologie	44 031	-
Imprimo	61 100	-
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux organismes sans but lucratif, locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture.	641	617
Aide d'urgence du Canada	<u>67 594</u>	<u>-</u>
	<u>536 585 \$</u>	<u>372 730 \$</u>

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES

	2 0 2 1	2 0 2 0
Salaires - formation (note 9)	45 766 \$	46 703 \$
Salaires - ADN (note 9)	37 709	42 265
Salaires - exploitation	104 369	132 111
Charges sociales	21 548	19 567
Frais ADN (note 9)	275	1 735
Honoraires	18 860	19 655
Frais de réunions	287	2 123
Plateforme numérique ENOAC	812	1 300
Plateforme numérique COVADAAV (note 9)	40 259	22 945
Partenariat RAAV-CARFAC	10 000	10 997
Projets subventionnés: Imprimo & Ontologie	105 131	-
Formation (note 9)	86 054	99 262
Allocations	16 125	13 416
Graphisme et frais d'impression	47	632
Poste et livraison	1 858	241
Frais de déplacements	178	6 916
Frais de représentation	-	485
Promotion	-	3 411
Associations et cotisations	463	842
Évènements	699	7 219
Inscriptions, colloques, forums	458	1 324
Publicité	419	290
	<u>491 317 \$</u>	<u>433 439 \$</u>

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires	43 281 \$	47 969 \$
Charges sociales	4 991	3 860
Téléphone, internet et site internet	40 318	6 237
Loyer, taxes et assurances	27 972	27 533
Honoraires professionnels	4 514	4 328
Entretien et réparation	-	455
Frais de bureau	2 489	3 978
Formation du personnel	6 309	1 118
	<u>129 874 \$</u>	<u>95 478 \$</u>

ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	1 785 \$	1 833 \$
Frais de cartes de crédit	2 952	2 821
	<u>4 737 \$</u>	<u>4 654 \$</u>